

NATIONS UNIES
Assemblée générale

QUARANTE-QUATRIÈME SESSION

Documents officiels

PREMIÈRE COMMISSION
8e séance
tenue le
jeudi 19 octobre 1989
à 15 heures
New York

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE DE LA 8e SEANCE

Président : M. TAYLHARDAT (Venezuela)

SOMMAIRE

DEBAT GENERAL SUR TOUTES LES QUESTIONS RELATIVES AU DESARMEMENT (suite)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées,
dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750,
2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un rectificatif distinct pour chaque commission.

Distr. GENERALE
A/C.1/44/PV.8
24 octobre 1989

FRANCAIS

La séance est ouverte à 15 h 20.

POINTS 49 A 69 ET 151 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL SUR TOUTES LES QUESTIONS RELATIVES AU DESARMEMENT

M. ZAPOTOCKY (Tchécoslovaquie) (interprétation du russe) : Qu'il me soit permis, tout d'abord, au nom de la délégation tchécoslovaque, d'exprimer mes condoléances au peuple des Etats-Unis à l'occasion du malheur qui vient de le frapper - je veux parler du tremblement de terre qui vient de se produire en Californie et qui a provoqué des pertes humaines et matérielles très nombreuses. Le Président de mon pays a déjà écrit au président Bush pour lui exprimer ses sincères condoléances. La Mission permanente de la Tchécoslovaquie auprès de l'Organisation des Nations Unies exprime de son côté sa profonde sympathie aux familles et aux proches des disparus.

Monsieur le Président, permettez-moi, au nom de la délégation tchécoslovaque, de vous féliciter de votre élection au poste important que vous occupez. En même temps, je tiens à vous assurer et à assurer les autres membres du Bureau du plein appui de ma délégation et de notre volonté de coopération, au service de notre tâche commune et pour le bien de l'humanité.

Il serait difficile d'imaginer tableau plus clair du monde actuel, de ses problèmes, de ses souffrances et de ses espoirs que celui qui se dégage de la mosaïque constituée par les déclarations des représentants des 159 Etats Membres des Nations Unies à la présente session de l'Assemblée générale. En plus de nombreuses touches sombres, cette mosaïque offre également toute une gamme de notes bigarrées, aux couleurs de l'arc-en-ciel ou transparentes, qui incitent à l'espoir, à l'optimisme et à la confiance dans l'avenir. L'humanité, arrivée presque au bord de l'abîme, doit trouver le moyen de sortir de cette situation, de façon à assurer non seulement sa survie physique mais l'épanouissement de la civilisation, d'une civilisation sans défaut ni distorsion. Pour atteindre cet objectif, les peuples doivent mobiliser leurs forces spirituelles pour transformer radicalement les structures existantes des relations internationales, sur la base de l'harmonie des valeurs nationales et universelles, dans le respect de l'homme pour l'homme.

Nous sommes heureux de voir se renforcer un signe caractéristique de notre époque, où l'affrontement le cède de plus en plus à la coopération, la dissuasion militaire à la modération et la course aux armements au désarmement. Nous saluons tous les efforts visant à assurer de nouvelles bases à la sécurité et à la stabilité internationales en Europe et dans le monde, à partir de la confiance

M. Zapotocky (Tchécoslovaquie)

mutuelle, de l'équilibre des intérêts, de la primauté du droit international et d'une large coopération. Nous sommes convaincus que c'est le seul moyen de donner à tous les Etats - grands, moyens ou petits - le champ libre nécessaire pour qu'ils puissent prendre des mesures plus actives pour résoudre les problèmes régionaux et mondiaux de l'heure. L'issue de la neuvième Conférence au sommet des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés qui vient de se tenir à Belgrade a d'ailleurs confirmé ce fait, qui représente un facteur important de la transformation des relations internationales sur une base équitable et démocratique.

En réalistes que nous sommes, nous savons très bien aussi qu'à cette étape charnière du développement mondial, l'humanité doit encore faire face à toutes sortes de dangers aux conséquences graves, que l'édification du nouvel ordre international se heurte à de nombreux obstacles et que les tendances positives ne pas encore devenues irréversibles.

La Tchécoslovaquie est convaincue que la paix mondiale et la sécurité passent nécessairement par le désarmement. Avec ses alliés, elle a mis au point et présenté un programme bien connu de désarmement allant jusqu'à l'an 2000 et dont la réalisation permettrait d'éliminer peu à peu tous les types d'armes nucléaires et autres armes de destruction massive ainsi que de réduire radicalement les forces armées et les armements classiques.

Nous notons avec satisfaction que malgré la persistance de certains problèmes, le processus de désarmement a d'ores et déjà commencé. Le Traité soviéto-américain sur l'élimination des deux catégories d'armes nucléaires - les missiles à portée intermédiaire et à plus courte portée - est en cours d'application, avec, notamment, la participation de la Tchécoslovaquie.

Cette année, l'Union soviétique procède au retrait de 500 ogives nucléaires tactiques du territoire de ses alliés. Elle s'emploie à mettre fin à la fabrication d'uranium enrichi à des fins militaires et à limiter la production de plutonium à des fins militaires. Elle a également cessé complètement la fabrication d'armes chimiques et en commencera l'élimination avant même l'adoption d'un document juridique international approprié à Genève.

Notre pays, avec les autres Etats du Traité de Varsovie, met systématiquement en oeuvre des mesures unilatérales destinées à réduire ses forces armées, ses armements classiques et ses budgets militaires. C'est ainsi que certains éléments des forces soviétiques temporairement stationnés sur notre territoire vont en être

M. Zapotocky (Tchécoslovaquie)

retirés. La Tchécoslovaquie a déjà réduit le nombre de ses effectifs militaires en service actif de 12 000 hommes, et elle s'emploie à retirer et à éliminer graduellement 850 chars, 165 véhicules blindés de transport de troupe et 51 avions de combat de son arsenal militaire.

M. Zapotocky (Tchécoslovaquie)

Nous faisons passer dans le secteur civil 20 000 militaires. Nous avons l'intention de réduire de 24 à 18 mois la durée du service militaire obligatoire. Les dépenses consacrées à la défense seront réduites de 15 %. À cet égard, je voudrais annoncer à la Commission que la Tchécoslovaquie adhèrera au système de normalisation de la comptabilité des dépenses militaires et, à cette fin, elle présentera les données voulues. En 1989, la production de techniques militaires de notre pays sera réduite de 16 %; elle le sera de 25 % en 1990, et cette tendance sera poursuivie.

Compte tenu de la dimension de la Tchécoslovaquie, ces chiffres n'ont rien de symbolique. Ils méritent d'être retenus. En prenant ces mesures, nous aidons notre économie nationale. Par exemple, une partie des chars retirés seront utilisés en tant que bulldozers, machines agricoles et d'instruments de forage. Nous avons élaboré un plan national visant la limitation graduelle et la cessation de la fabrication d'armes dans certaines usines, qui seront utilisées ensuite à des fins purement civiles. Les ressources et le potentiel intellectuel ainsi dégagés seront également utilisés aux fins d'une coopération internationale élargie pour trouver des options pacifiques dans différents secteurs du progrès économique, scientifique et technique. Toutes ces mesures soulignent le caractère défensif de nos forces armées. A notre avis, il est temps que la question de la conversion, sous tous ses aspects, fasse l'objet d'une discussion internationale au sein d'instances multilatérales, notamment aux Nations Unies.

Avec la communauté internationale tout entière, nous avons accueilli avec enthousiasme les résultats obtenus dans le domaine des armes nucléaires et spatiales auxquels sont parvenus les Ministres américain et soviétique des affaires étrangères lors des entretiens qu'ils ont eus dans le Wyoming et qui renforcent notre espoir qu'il sera bientôt possible de conclure un accord portant réduction de 50 % des armes stratégiques offensives.

Il y a également de plus en plus de raisons d'espérer que des changements constructifs se manifesteront aussi dans le domaine des armes nucléaires tactiques. La solution de ce problème déterminera, dans une large mesure, la stabilité et la sécurité de l'Europe. Avec nos alliés, nous sommes arrivés à la conclusion que la question doit être réglée progressivement, par étapes successives, et nous tenons compte à cet égard de la notion de dissuasion nucléaire minimum existant parmi les pays de l'OTAN et de leur volonté de tenir des entretiens au sujet de cette catégorie d'armes, à condition que des progrès concrets soient réalisés à Vienne dans les négociations sur les armes classiques.

M. Zapotocky (Tchécoslovaquie)

Les négociations de Vienne sur les armes classiques, auxquelles ont participé 23 Etats membres du Pacte de Varsovie et de l'OTAN, sont généralement positives. A notre avis, leur plus grand capital politique est la volonté des deux groupements militaires et politiques d'inclure dans l'Accord les principales armes offensives, telles que les chars, l'artillerie, les véhicules blindés, l'aviation, les hélicoptères et la main-d'oeuvre, de même que l'accord selon lequel les forces armées seront réduites jusqu'à des niveaux et des sous-niveaux égaux. Les vues des parties au sujet des définitions des diverses catégories d'armes et de leur nombre sont si proches - presque identiques - qu'il sera possible d'arriver à un accord au cours de cette période de négociations ou au début de la période à venir. Personne ne doute de la nécessité d'imposer une vérification réciproque stricte grâce à des inspections sur place sans droit de refus. La récente proposition de l'OTAN en ce qui concerne l'échange d'information, les mesures de stabilisation et de surveillance, de même que la nouvelle position des pays du Pacte de Varsovie sur l'aviation, les chars, l'artillerie et la répartition régionale de ses effectifs ont permis de rapprocher ces questions du centre même de l'accord à venir.

Aussi, même si un optimisme raisonnable est permis, ce n'est pas encore le temps de l'euphorie, car de nombreuses questions en suspens persistent. Qui plus est, pour des raisons que l'on connaît, nous nous trouvons constamment pressés par le temps. En ce qui nous concerne, nous pouvons donner l'assurance que la Tchécoslovaquie fera tout en son pouvoir non seulement pour maintenir le rythme intense des négociations mais pour faciliter la conclusion d'un accord important dès l'année prochaine.

Le travail accompli par les 35 pays lors des négociations sur les mesures propres à accroître la confiance et la sécurité en Europe se poursuit également de la manière la plus satisfaisante. Les propositions qui ont été avancées reflètent exactement les priorités, les attitudes et les buts fondamentaux des trois groupes de pays qui participent à ces négociations. Cette concordance et ce rapprochement des positions nous obligent à chercher des solutions, aussi pratiques et aussi facilement acceptables que possible, aux problèmes complexes qui subsistent. Cependant, nous estimons qu'il importe avant tout d'intégrer complètement les activités des forces navales et aériennes dans les mesures de renforcement de la confiance et les moyens de limiter les manoeuvres militaires au cours desquelles toutes les catégories de forces armées sont utilisées.

M. Zapotocky (Tchécoslovaquie)

La mise en oeuvre des accords qui sont élaborés à Vienne exigeront une nouvelle attitude, non seulement en ce qui concerne l'élaboration, la collecte et le contenu d'une grande masse de données par les 35 Etats membres de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), mais aussi en ce qui concerne la mise au point d'un nouveau mécanisme de consultation. Dans cet esprit et avec nos alliés, nous avons avancé l'idée de créer un centre paneuropéen en vue de réduire la menace militaire, et nous attendons des réactions constructives de la part des autres pays.

Nous sommes également favorables à l'examen concret de cette autre idée de "ciel ouvert" avancée par les Etats-Unis et mise au point par l'Union soviétique. Si cette idée est élaborée attentivement, elle pourrait contribuer considérablement à la création d'un système mondial de transparence générale. La conférence internationale dont le Canada a assumé l'organisation nous semble une instance appropriée pour dégager les principaux aspects de cette initiative.

La Tchécoslovaquie a montré concrètement qu'elle avait l'intention de participer activement à la mise au point du processus paneuropéen sous tous ses aspects en prenant l'initiative de créer une zone de confiance, de coopération et de relations de bon voisinage le long de la ligne séparant les Etats membres du Pacte de Varsovie et de l'OTAN, qui a été avancée en février 1988 par M. Jakes, Secrétaire général du Parti communiste tchécoslovaque. Les objectifs recherchés ne pourront être atteints que grâce à un dialogue élargi, à des contacts et à une coopération mutuellement avantageuse dans l'esprit de la nouvelle pensée politique.

M. Zapotocky (Tchécoslovaquie)

Dans la première étape, nous avons fait part aux gouvernements intéressés et à la collectivité mondiale de la manière dont nous concevons les principes et les formes de la coopération entre les pays le long de la ligne de contact, dans le but de faire disparaître l'affrontement et la méfiance et d'effacer la figure de l'ennemi entre les deux groupements. Dans la deuxième étape, avec l'aide des organes et des institutions officiels appropriés et de nombreuses organisations publiques en Tchécoslovaquie, nous avons mis au point un ensemble de mesures et de projets concrets destinés à accroître encore la coopération dans tous les domaines. Dans un avenir très proche, nous avons l'intention d'examiner ces mesures avec tous nos partenaires possibles de la zone de confiance ainsi qu'avec d'autres Etats intéressés.

Dans le domaine militaire, nous souhaitons avant tout diminuer la puissance de nos contingents et réduire le nombre des armes offensives les plus dangereuses dans la zone située le long de la ligne de contact entre les deux blocs en Europe. A ce propos, nous attirons en même temps l'attention de la Commission sur l'actualité persistante des initiatives communes du Gouvernement de la Tchécoslovaquie et de la République démocratique allemande qui ont été prises entre 1985 et 1988 et qui étaient destinées à créer, en Europe centrale, une zone exempte d'armes chimiques et un couloir exempt d'armes nucléaires à partir de 1987. La mise en oeuvre de ces mesures régionales et d'autres mesures partielles pourrait empêcher la propagation des moyens de destruction massive et des missiles qui leur servent de vecteurs.

La Tchécoslovaquie se déclare résolument en faveur du renforcement du rôle des Nations Unies, de leur secrétaire général et du Conseil de sécurité dans le domaine du désarmement. Nous sommes également prêts, lors des réunions de cette commission, à soutenir activement toute proposition constructive destinée à accroître l'efficacité des mécanismes des Nations Unies et à en créer de nouveaux, si la situation objective et le règlement des problèmes brûlants d'aujourd'hui l'exigent.

Ces derniers temps, on a également beaucoup parlé des moyens d'améliorer le travail de la Commission du désarmement des Nations Unies. A cet égard, nous faisons écho à ceux qui ont estimé que l'on n'utilisait pas suffisamment le potentiel de cet organe. Nous pensons que l'une des solutions éventuelles consisterait à réduire le nombre des points à l'ordre du jour, à assurer le roulement des présidents de groupe, à constituer de petits groupes de travail de 20 à 25 experts chargés de mandats concrets, etc.

M. Zapotocky (Tchécoslovaquie)

Nous apprécions beaucoup l'activité des Nations Unies et du Secrétaire général en ce qui concerne l'élaboration de diverses études et recherches sur le désarmement qui non seulement aident les experts dans leur travail mais permettent d'éclairer le public sur la mission humanitaire du désarmement et la propagande dont elle doit faire l'objet. La Tchécoslovaquie a l'intention de continuer à prendre une part active dans cette activité généreuse des Nations Unies. Cette contribution pratique de la Tchécoslovaquie prend la forme d'une participation directe à l'élaboration d'une étude sur le rôle des Nations Unies en matière de vérification.

Pour parler franchement, nous attendions bien plus de la Conférence du désarmement de Genève cette année. Une fois de plus, la procédure de constitution des organes de travail s'est avérée maladroite.

A notre avis, des progrès très nets doivent intervenir dans l'examen de l'ensemble des questions du désarmement nucléaire, d'autant plus que toutes les puissances nucléaires participent aux travaux de la Conférence. Les progrès qui ont été enregistrés dans les négociations soviéto-américaines, en particulier lors de la rencontre du Wyoming, créent des conditions favorables aux travaux de la Conférence du désarmement de Genève.

Nous serions heureux de voir bientôt s'ouvrir des négociations sérieuses sur une interdiction complète des essais d'armes nucléaires. C'est pourquoi nous sommes prêts à faire tout notre possible à cette fin, comme nous l'avons confirmé dans le document commun des Etats socialistes adopté en juin 1987 dans lequel sont formulées les dispositions fondamentales d'un traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires, ainsi que dans la proposition de compromis soumise en août 1988 qui définit le mandat de l'organe de travail approprié.

Nous considérons que l'extension du Traité de Moscou de 1963 interdisant les essais nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau aux explosions souterraines pourrait constituer l'un des moyens possibles de parvenir à la cessation des essais nucléaires. Nous appuyons l'idée de convoquer, dans les délais voulus, une conférence spéciale chargée d'examiner la question, de préférence après la quatrième Conférence des parties chargées de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Je voudrais donner à cet organe important l'assurance que la Tchécoslovaquie, qui ne possède ni ne fabrique des armes chimiques et qui n'en a pas sur son territoire, continuera à travailler activement à l'élaboration d'une convention

M. Zapotocky (Tchécoslovaquie)

sur l'interdiction et l'élimination de ces armes dans l'esprit des Conférences de Paris et de Canberra sur les armes chimiques qui ont eu lieu cette année. Notre attitude de principe à l'égard de cette question est présentée dans la déclaration du Gouvernement tchécoslovaque en date du 5 janvier 1989. Dans ce document, nous nous sommes déclarés disposés être l'un des premiers Etats à participer à la convention dès qu'elle aura été élaborée. D'ores et déjà, nous avons pris les mesures nécessaires à l'intérieur de notre pays, en faisant intervenir à cet égard 23 ministères et services.

Notre contribution concrète s'est manifestée sous la forme de mesures législatives limitant l'exportation de certains produits chimiques à double usage; il s'agit là de mesures temporaires et partielles destinées à empêcher l'usage abusif de substances chimiques à des fins militaires jusqu'à la conclusion de la convention. En janvier de cette année, nous avons effectué une vérification expérimentale nationale qui a confirmé qu'il était possible de contrôler efficacement que des armes chimiques ne sont pas fabriquées par notre industrie chimique civile. En août, le Ministre des affaires étrangères de la Tchécoslovaquie, M. Johanes, a déclaré à la Conférence du désarmement de Genève que la Tchécoslovaquie était disposée à effectuer cette vérification expérimentale au niveau international. En même temps, nous avons publié les données fondamentales de notre potentiel chimique qui se rapporte à la question, et désigné un laboratoire spécial affecté aux futurs organes qui seront créés conformément à la Convention sur l'interdiction et l'élimination des armes chimiques.

La Tchécoslovaquie se déclare toujours favorable à la conclusion d'un accord sur des mesures pratiques susceptibles d'empêcher l'installation de tout système d'armes dans l'espace extra-atmosphérique. Les propositions faites par l'Union soviétique de créer un groupe d'inspection chargé de contrôler les objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique afin de s'assurer qu'ils ne portent pas d'armes offensives et de mettre en place une agence spatiale internationale nous semblent pleines d'attrait. Si ces propositions sont adoptées, nous serons prêts à soumettre au contrôle tous les équipements techniques tchécoslovaques lancés dans l'espace extra-atmosphérique dans le cadre du programme INTERCOSMOS. Nous sommes également disposés à examiner les propositions constructives d'autres Etats sur les mesures propres à accroître la confiance et la transparence dans le domaine des activités spatiales. Elles pourraient constituer une garantie fiable pour empêcher la course aux armements de s'étendre à l'espace extra-atmosphérique.

M. Zapotocky (Tchécoslovaquie)

S'agissant des autres questions inscrites à l'ordre du jour de la Conférence de Genève, qui concernent l'interdiction des armes radiologiques, l'octroi de garanties de sécurité aux Etats non nucléaires et un programme général de désarmement, une profonde stagnation persiste à laquelle il convient de remédier par un effort commun.

En conclusion, qu'il me soit permis d'exprimer l'espoir que tous les Etats représentés en cette instance feront preuve de la maturité et de la volonté politiques qui, à l'étape actuelle du développement international, permettraient de parvenir à des accords concrets sur la réduction des armements et le désarmement. L'Organisation des Nations Unies peut jouer un rôle déterminant dans ce processus.

M. STRESOV (Bulgarie) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, je tiens à vous féliciter de votre élection à ce poste lourd de responsabilités et à vous souhaiter plein succès dans l'accomplissement de votre tâche. Nous félicitons également les autres membres du Bureau. La délégation de la République populaire de Bulgarie est prête à oeuvrer à la promotion de l'entente et de la coopération entre les Etats Membres des Nations Unies en matière de désarmement et de sécurité internationale.

Qu'il me soit permis également d'adresser par votre intermédiaire, Monsieur le Président, nos condoléances sincères et profondes aux Etats-Unis pour les pertes tragiques en vies humaines causées par le tremblement de terre survenu en Californie.

Nous notons avec satisfaction que le débat à l'Assemblée générale a révélé que pratiquement toutes les délégations souhaitaient que les travaux de la quarante-quatrième session soient axés sur les moyens de faire davantage appel au potentiel des Nations Unies dans la solution des problèmes internationaux. A notre avis, le succès de ces efforts dépendra, dans une très grande mesure, des progrès futurs en matière de désarmement. C'est pourquoi la République populaire de Bulgarie pense que les travaux dans ce domaine revêtent la plus grande priorité. De nouvelles dispositions d'ordre pratique en vue de freiner la course aux armements et d'adopter des mesures de désarmement efficaces renforceraient la tendance positive amorcée par la signature du Traité FNI entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Union soviétique. Cela améliorerait le climat dans la recherche de solutions aux problèmes militaires et stratégiques les plus complexes.

M. Stresov (Bulgarie)

Même les contradictions en apparence inconciliables entre la stratégie de la dissuasion nucléaire et l'idée de l'élimination totale des armes nucléaires peuvent être éliminées si la volonté politique et la disposition au dialogue et au compromis existent.

Dans la déclaration qu'il a faite devant le Conseil de l'Europe, Mikhaïl Gorbatchev a proposé l'idée d'une dissuasion nucléaire minimum et la convocation d'une réunion d'experts pour aider à en trouver une définition généralement acceptable. Ce concept serait une solution temporaire possible à la condition d'en exclure le potentiel permettant de lancer des attaques nucléaires. A notre avis, cette nouvelle approche peut contribuer de façon significative à l'élaboration d'un engagement commun à rendre le processus de désarmement nucléaire irréversible.

L'aboutissement des négociations soviéto-américaines sur la réduction de moitié des armes stratégiques offensives de ces deux pays serait un pas important dans cette voie. Nous espérons que des solutions aux problèmes non encore résolus seront trouvées avant la quatrième Conférence des parties chargées de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Cela est très important si l'on veut arriver à une convergence plus grande des points de vue sur le renforcement du régime de non-prolifération.

La course aux armements nucléaires ne peut être arrêtée si les essais nucléaires continuent. Une solution radicale au problème d'un traité d'interdiction complète des essais nucléaires s'est trop fait attendre. Nous espérons qu'après le succès attendu des négociations soviéto-américaines sur les procédures de vérification des traités de 1972 et 1976, ces deux pays pourront arriver à la Conférence des parties chargées de l'examen du TNP après avoir réalisé des progrès dans la coordination de la réduction du nombre et de la puissance des essais nucléaires. L'Union soviétique en a déjà donné un exemple positif par sa décision de réduire unilatéralement d'un tiers le nombre de ses essais nucléaires et d'en limiter la puissance. Nous voudrions noter, cependant, que les négociations bilatérales sur une réduction graduelle des essais ne sont ni un substitut à un traité d'interdiction complète des essais ni une solution de rechange aux efforts multilatéraux faits dans ce domaine, notamment dans le cadre de la Conférence du désarmement.

M. Stresov (Bulgarie)

Nous pensons qu'un accord international sur l'arrêt et, par la suite, sur l'interdiction de la production de matières fissiles à des fins militaires serait une nouvelle étape vers la limitation de la course aux armements qui serait le complément à une interdiction des essais d'armes nucléaires.

Le problème de la réduction des armes nucléaires tactiques en Europe prend aujourd'hui de l'importance. La préservation, la modernisation et l'accumulation accrue de ces armes auraient un effet déstabilisateur sur le continent, notamment si les réductions des armes classiques vont de l'avant comme on s'y attend. Les Etats parties au Traité de Varsovie ont proposé des négociations séparées sur le problème des armes nucléaires tactiques en Europe, qui seraient précédées de consultations sur leurs mandat et composition, sans attendre la conclusion d'un accord sur la réduction des forces classiques.

La conclusion rapide d'une convention sur l'interdiction et l'élimination de toutes les armes chimiques est une tâche prioritaire en matière de désarmement. La Conférence de Paris de janvier dernier a révélé l'existence d'un large consensus international tant sur la nécessité de signer une convention de ce type que sur l'adoption de mesures préparatoires au niveau national pour en assurer la mise en oeuvre. Cette conférence a donné l'occasion d'accélérer les négociations à la Conférence du désarmement. Il est regrettable que les deux sessions de cette année aient laissé passer cette occasion. Nous nous félicitons donc des progrès enregistrés dans les entretiens soviéto-américains au Wyoming, et nous espérons fermement que ces entretiens imprimeront l'élan nécessaire pour que la Conférence du désarmement puisse progresser sans plus de retard vers la conclusion, dans les plus brefs délais, d'une interdiction totale des armes chimiques.

La Conférence internationale qui s'est tenue récemment à Canberra a également apporté une contribution importante dans ce sens en faisant intervenir l'industrie dans ce processus.

Le groupe d'experts nommé par le Secrétaire général pour élaborer les règles et procédures en matière d'enquêtes en cas d'allégation de violations du Protocole de Genève de 1925 a également achevé ses travaux.

Dans ces conditions, laisser s'enliser les négociations de Genève dans des détails techniques pourrait être décourageant et freiner l'élan acquis. Un effort politique résolu s'impose maintenant pour surmonter les derniers obstacles qui s'opposent à une convention globale. C'est pourquoi nous nous félicitons des propositions faites en séance plénière en vue de changer les méthodes de travail de la Conférence du désarmement en l'occurrence et à donner au Comité ad hoc un mandat de rédaction.

M. Stresov (Bulgarie)

Il y a un autre domaine qui montre des signes positifs. Nous croyons que le désarmement classique ne peut manquer de se réaliser bientôt, même s'il est encore prématuré pour prédire avec exactitude les premiers résultats tangibles. En Europe, où l'on trouve la plus haute concentration d'armes classiques, une nouvelle attitude se fait jour. A Vienne, contrairement à un époque récente, la compétition dans les domaines des relations publiques et de la propagande ont cédé le pas à un dialogue sérieux entre l'Est et l'Ouest. Nous avons déjà été témoins d'une série de mesures unilatérales dans le domaine des armes classiques.

Mon gouvernement a contribué à cette tendance en décidant de réduire de 12 % le budget militaire de la République populaire de Bulgarie et, d'ici la fin de 1990, de retrancher des forces armées 10 000 hommes, 200 chars d'assault, 200 systèmes d'artillerie, 20 aéronefs et 5 unités navales. Ces réductions ont déjà commencé.

Cependant, ces mesures et d'autres, qui visent à un désarmement réel causent très souvent d'autres problèmes d'ordre organisationnel, économique, social ou autres. Elles nous permettent de voir sous un nouveau jour la réaffectation des ressources militaires à des fins civiles. Les futurs accords de désarmement rendent nécessaire l'adoption de mesures d'ensemble sur le plan national.

C'est là une question qui préoccupe nombre de pays, et nous estimons donc que les Nations Unies sont l'instance la plus indiquée pour échanger des idées et connaissances en vue de s'attaquer à cette question en recourant aux efforts communs de la communauté internationale.

L'exclusion délibérée de certains domaines du désarmement du dialogue international est inacceptable. Le problème des armements navals et du désarmement reste un de ces domaines. Nous sommes en faveur d'un dialogue constructif aux Nations Unies et, encore mieux, à la Conférence du désarmement, avec la participation des principales puissances maritimes.

L'amélioration de l'efficacité des organes des Nations Unies s'occupant de désarmement contribuerait également aux efforts multilatéraux tendant à mettre un terme à la course aux armements. La dernière session de la Première Commission a montré une certaine amélioration - bien que non radicale - dans ses travaux, ce qui dénote une tendance vers une plus grande efficacité et une meilleure mise en pratique de ses décisions. Malheureusement, on ne peut en dire autant de la

M. Stresov (Bulgarie)

Conférence du désarmement et encore moins de la Commission du désarmement. Nous espérons qu'à la présente session notre commission pourra délibérer sur les idées et les propositions les plus appropriées pour améliorer l'efficacité de ces organes et réaliser un consensus à cet égard.

En même temps, nous reconnaissons les efforts du Département des Nations Unies pour les affaires du désarmement, sous l'habile direction du Secrétaire général adjoint, M. Yasushi Akashi, qui a maintenu une norme élevée d'efficacité dans ce domaine capital.

Voilà les remarques générales que ma délégation souhaitait partager avec la Commission. Nous avons l'intention de les développer davantage au cours du débat.

M. PITARKA (Albanie) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter, au nom de la délégation de l'Albanie, de votre élection à la présidence de la Commission et de vous souhaiter tout le succès possible dans la présidence des travaux; nous voulons également souhaiter tout le succès possible aux autres membres du Bureau.

L'inquiétude de la communauté internationale face à la course aux armements et aux dangers qu'elle pose à la paix et à la sécurité internationales subsiste à cette session, comme elle s'est manifestée aux sessions précédentes. La plupart des points de l'ordre du jour du désarmement sont devenus traditionnels parce que la réalité de la course aux armements n'a pas changé. Elle reste marquée par un même dénominateur : son intensification de la part des forces qui aspirent à l'hégémonie et à la suprématie et qui voient dans les armements un moyen de parvenir à leurs fins : réaliser leur politique d'expansion.

La propension à accroître les armements, tant quantitativement que qualitativement, continue de s'imposer aux aspirations des peuples et à l'opinion publique mondiale en faveur du développement et de les dominer. Elle reste un des facteurs essentiels ayant une influence directe sur le maintien d'une situation mondiale complexe, marquée par des tensions, des dangers et des conflits qui pourraient donner lieu à des affrontements plus graves. Il est également naturel et compréhensible, que bien que nous soyons au seuil de la dernière décennie du siècle, les questions concernant le désarmement et la sécurité internationale, la réduction effective des tensions dans le monde et l'instauration d'un climat de paix et d'entente restent au coeur de notre débat.

M. Pitarka (Albanie)

La session de cette année coïncide avec la fin de la deuxième Décennie du désarmement et les préparatifs de la troisième Décennie qui, en fait, marquera la fin du XXe siècle. En tant que dernière décennie du XXe siècle, elle mérite notre attention parce que d'une part, elle met fin chronologiquement au deuxième millénaire de notre ère, mais parce que, d'autre part, nous l'entamons sans avoir libéré l'humanité des préoccupations et des soucis des première et deuxième Décennies du désarmement.

L'humanité continue d'assister à une course aux armements sans précédent portant sur tous les types d'armes, qui a permis d'accumuler de gigantesques arsenaux nucléaires sous le contrôle de quelques grandes puissances impérialistes, surtout les deux superpuissances, les Etats-Unies et l'Union soviétique. Ces arsenaux représentent une menace à la paix et à la sécurité internationales. Voilà pourquoi, à notre avis, les buts, les aspirations et le message de l'opinion publique mondiale à la veille de la troisième Décennie du désarmement, restent essentiellement inchangés : brider les forces qui maintiennent les peuples du monde sous le chantage et la menace de la guerre et de l'holocauste nucléaire.

La délégation albanaise appuie tous ces efforts, dans le cadre de la troisième Décennie du désarmement, qui contribueront vraiment au renforcement de la paix et de la sécurité internationales et qui permettront aussi de dénoncer les objectifs des deux superpuissances et des blocs militaires qu'elles dirigent - l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et le Pacte de Varsovie - en vue d'exploiter la course aux armements au profit de leur politique hégémoniste et de maintenir leur sphère d'influence.

Il est reconnu que peu de siècles ont été plus remarquables que le XXe siècle pour ce qui est des découvertes scientifiques. Mais le XXe siècle passera également dans l'histoire comme le siècle où ont eu lieu les deux guerres mondiales les plus tragiques, le siècle au cours duquel la course aux armements est parvenue à des frontières nouvelles et des plus dangereuses. En tant qu'élément de la course aux armements dans son ensemble, les armes nucléaires, sous tous leurs aspects, restent l'un des principaux dangers qui menacent l'humanité. Si dans toutes les instances internationales - sans parler de notre Commission, qui est spécialement chargée de ces questions - il est dit et redit que les armes nucléaires viennent d'abord et que c'est de là que doit partir le désarmement véritable, c'est parce que maintenant tout le monde reconnaît qu'un affrontement nucléaire pourrait être catastrophique pour l'existence même de la vie sur terre.

M. Pitarka (Albanie)

En outre, il est de plus en plus prouvé que l'existence physique même de ces stocks énormes, les essais effectués avec les armes nucléaires et leurs retombées techniques, sans parler du chantage politique qui en résulte sans même que ces armes soient utilisées, sont une source constante d'inquiétude, avec des conséquences de plus en plus dangereuses pour une paix et une sécurité véritables.

Poussée par l'inquiétude due aux dangers qui accompagnent la course aux armes nucléaires, l'opinion publique mondiale suit de très près les métamorphoses et l'évolution du dialogue soviéto-américain dans ce domaine. La limitation et la réduction véritable des stocks d'armes nucléaires, si elle se réalisait en pratique, constituerait à n'en pas douter une évolution positive. Les peuples et les pays épris de paix, qui exigent de telles mesures depuis longtemps, et qui ne cessent d'exhorter les superpuissances et les autres puissances impérialistes à laisser tomber leur attitude militariste et à mettre fin à la course aux armements, s'en féliciteraient bien entendu.

M. Pitarka (Albanie)

Il est clair maintenant que plusieurs motifs interviennent dans le dialogue entre les Etats-Unis et l'Union soviétique sur le désarmement nucléaire et dans leurs relations en général, allant de motifs économiques et stratégiques à des motifs de propagande. Ces derniers se rapportent à la pression que les peuples et l'opinion publique mondiale qui aspirent au désarmement réel exercent sur eux.

Si le Traité de 1987 entre les superpuissances sur l'élimination des missiles nucléaires à moyenne portée et à plus courte portée est mise en regard des faits, force est de noter que quelque 50 000 ogives nucléaires de type divers et très perfectionnées existent toujours et sont constamment perfectionnées. Même les esprits les plus optimistes ne peuvent se laisser endormir par les berceuses de la propagande. Au contraire, la vigilance s'impose, car nous sommes en fait devant deux tendances dangereuses : d'une part, la propagation de la course aux armements dans l'espace et, d'autre part, la compensation des réductions quantitatives d'armes nucléaires par le perfectionnement qualitatif et constant d'autres armes. A l'heure actuelle, on voit constamment s'amenuiser la frontière entre les dangers des armes nucléaires et ceux des armes classiques perfectionnées.

La propagation de la course aux armements dans l'espace finirait par susciter une escalade nouvelle et plus dangereuse de la course aux armements avec, pour notre planète, des menaces latentes venues d'une autre direction. Les arsenaux existants d'armes spatiales, surtout les projets rendus publics ou non, prouvent que l'espace figure dans les plans de guerre générale des superpuissances, qui menacent de faire à l'avenir de l'espace une véritable place d'armes, comme le sont devenues les mers et la terre.

Le phénomène de la compensation qualitative des réductions quantitatives d'armes nucléaires n'est ni nouveau ni sans précédent dans l'histoire des étapes par lesquelles est passée la course aux armements. Par le passé, nous avons déjà été témoins des mêmes tactiques de la part des superpuissances qui, chaque fois qu'elles ont convenus de réduire, de limiter ou d'éliminer certaines catégories d'armes, ont présenté à leur place des types nouveaux, plus perfectionnés et plus avancés. Le danger est donc réel de voir émerger une génération nouvelle, plus perfectionnée et plus destructrice d'armes nucléaires, qui ont été exclues, et peuvent encore l'être, des accords passés entre les superpuissances - sans même parler des armes classiques perfectionnées. A notre avis, les faits ont prouvé, et continuent de prouver, que la force de frappe des armes nucléaires n'est pas réduite par leur réduction numérique puisqu'un perfectionnement continu peut

M. Pitarka (Albanie)

augmenter leur force de destruction. A en juger par leurs actes, c'est ce qui s'est déjà passé et c'est ce qui se passe encore aujourd'hui.

La délégation albanaise affirme que la course aux armements classiques est tout aussi inquiétante. Ce qui rend plus troublant cet aspect de la course aux armements est l'utilisation sans cesse plus grande des armes classiques sur le champ de bataille. Pas moins de 20 millions de personnes ont été tuées par ces armes au cours de quelque 150 guerres et conflits locaux, dont certains se poursuivent toujours - sans même parler des énormes pertes matérielles subies par les pays en cause.

Les faits que je viens de citer sont bien connus, comme est connu le fait que les dépenses affectées à l'achat de ces armes imposent un fardeau aux pays en conflit. On n'ignore pas non plus le souci qu'a manifesté l'écrasante majorité des Etats Membres des Nations Unies devant l'escalade de la course aux armes classiques, surtout la course qui se poursuit localement dans diverses régions du monde.

Il est prouvé que les superpuissances et leurs alliances militaires, avec la complicité des multinationales militaires, qui représentent 93 % des ventes totales d'armes classiques et de leur transaction, sont les principales responsables de l'intensification de cette course.

Les effets négatifs et le fardeau que représentent les dépenses consacrées à ces armes deviendront flagrants si l'on considère la grave situation économique de la plupart des pays en développement, leur dette extérieure très élevée, ainsi que la famine et autres fléaux dont ils sont victimes. De ce point de vue ces armes ont un double résultat tragique, la perte de vies innocentes et la dévastation de l'économie de ces pays dont les marchands de la mort tirent des bénéfices énormes.

Du fait de l'existence de l'OTAN et du Pacte de Varsovie et des vastes arsenaux militaires des deux superpuissances, une atmosphère de méfiance politique et militaire continue de régner en Europe. Les peuples européens sont plus sensibles aujourd'hui que jamais aux dangers de cette réalité et à leurs effets négatifs sur le climat politique de notre vieux continent.

A l'heure actuelle, il y a un renforcement des tendances réalistes qui demandent que l'on réalise l'aspiration : l'Europe aux Européens. Nous affirmons que toute mesure constructive prise dans ce sens doit commencer par le démantèlement des deux blocs militaires, l'OTAN et le Pacte de Varsovie, et

M. Pitarka (Albanie)

l'élimination de la présence militaire des deux superpuissances. Cela permettrait d'aller plus avant sur une voie que souhaitent vivement les peuples d'Europe : relâchement de l'atmosphère d'affrontements militaires et politiques et création d'un climat de confiance réciproque.

Cependant, les plans et les programmes nouvellement proclamés sur la modernisation des missiles nucléaires à courte portée et de certains types d'armes classiques non seulement suscitent des soucis accrus mais prouvent que les intentions des superpuissances quant au continent européen sont restées essentiellement inchangées.

Les armes chimiques en tant que partie de la course générale aux armements se sont accrues en nombre et, malheureusement, nous avons même vu des cas où elles ont été employées. Cette réalité et l'inquiétude face à ses conséquences se sont nettement manifestées à la Conférence de Paris qui a eulieu au début de l'année. Comme nous l'avons dit alors, la mise au point et l'augmentation des armes chimiques jusqu'à leur niveau actuel ne sont pas le résultat d'un processus spontané mais de la course générale aux armements que se livrent les Etats-Unis et l'Union soviétique, qui détiennent les plus grands arsenaux de ces armes de même que les techniques qui permettent de les perfectionner à l'infini.

Nous nous féliciterions d'une convention internationale qui indiquerait les mesures concrètes menant vers le désarmement chimique, mais pour parvenir à ce but, le premier pas, le pas décisif, doit venir des plus grands détenteurs de ces armes, de ceux qui possèdent les techniques les plus avancées de production et qui sont les plus importants partenaires dans le commerce de ces armes.

Fidèle à son attitude à l'égard des questions cruciales de notre temps - le maintien de la paix et de la sécurité internationales, le désarmement réel et général -, la République socialiste populaire d'Albanie a appuyé et appuiera tous les actes et mesures propres à favoriser la paix et la sécurité internationales. Elle s'opposera à toute politique qui menace la liberté, l'indépendance et la souveraineté des pays et des nations, notamment la course aux armements, en dénonçant les protagonistes réels et ceux qui sont responsables de la persistance de cette course.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer que la délégation albanaise est prête à contribuer, dans la mesure de ses modestes moyens, aux travaux de la Commission.

M. HOHENFELLNER (Autriche) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous adresser les félicitations de la délégation autrichienne à l'occasion de votre élection à la présidence de la Première Commission. Votre élection est un hommage rendu à votre expérience professionnelle et à vos grandes compétences dans le domaine du désarmement. Je suis convaincu que sous votre direction les travaux de cette commission aboutiront à des résultats constructifs.

Je voudrais également féliciter le Vice-Président et le Rapporteur à l'occasion de leur élection. Je puis les assurer qu'ils peuvent compter sur le plein appui et l'entière coopération de la délégation autrichienne. L'Autriche estime que les efforts de désarmement dans un cadre politique consacré au maintien de la paix et de la sécurité est d'une importance primordiale. Par conséquent, mon pays a toujours accordé un intérêt considérable au processus du désarmement et s'est constamment efforcé de contribuer à la tâche qui consiste à promouvoir ces efforts par la coopération constructive.

M. Hohenfellner (Autriche)

L'année dernière, lorsque le débat général a débuté en Première Commission, nous nous sommes réjouis de l'amélioration du climat international, en particulier entre les deux superpuissances. Cette année, les progrès enregistrés dans les relations internationales sont encore plus encourageants. La quasi-totalité des chefs d'Etat ou de gouvernement et des ministres des affaires étrangères ont fait état, dans leurs déclarations en séance plénière de l'Assemblée générale, de cette tendance positive vers une plus grande détente et d'une prise de conscience plus aiguë de la responsabilité commune du maintien et du renforcement de la paix. Dans chacune de ces déclarations, il a été fait notamment mention des entretiens récents entre le Secrétaire d'Etat américain, Baker, et le Ministre des affaires étrangères soviétique, Chevardnadze, et de l'élan dont ces entretiens ont bénéficié grâce aux efforts de désarmement.

En effet, une meilleure compréhension entre les superpuissances et une souplesse nouvelle dans les relations Est-Ouest sont indispensables pour susciter l'esprit de bonne volonté essentiel au processus de désarmement. Si l'on considère les années 1987 et 1988, on ne peut que se féliciter de la signature par les Etats-Unis d'Amérique et l'Union des Républiques socialistes soviétiques du Traité sur l'élimination des missiles à portée intermédiaire et à plus courte portée - le Traité FNI -, qui, pour la première fois dans l'histoire, a éliminé toute une catégorie d'armes et a été le gage du passage d'une simple limitation des armements à un désarmement véritable. Nous nous félicitons de la mise en oeuvre de cet important traité, qui s'effectue conformément au calendrier établi et sans heurts.

A cet égard, nous devons tenir particulièrement compte de l'interaction et de l'interdépendance qui caractérisent les efforts bilatéraux, régionaux et multilatéraux de désarmement. Dans la résolution 43/75 F, adoptée l'année dernière, il est stipulé :

"Un progrès réel dans le domaine du désarmement nucléaire pourrait créer une atmosphère propice au progrès du désarmement classique sur une base mondiale."

Cela prouve qu'un véritable désarmement classique n'est possible que si des mesures concomitantes sont prises dans le domaine nucléaire. D'autre part, les progrès dans le domaine classique ne peuvent qu'accroître la confiance et, par conséquent, s'ils s'accompagnent de mesures propres à renforcer la confiance, que permettre l'instauration d'un climat propice à un rapprochement des positions et des accords en matière de désarmement nucléaire.

M. Hohenfellner (Autriche)

Je rappelle que les missiles à portée intermédiaire et à plus courte portée ne représentent que 3 % de l'arsenal nucléaire total. Aussi ma délégation est-elle convaincue que le Traité FNI, que nous avons tous si chaleureusement salué, ne peut-être qu'un point de départ vers l'adoption de mesures nouvelles. Ainsi, nous nous félicitons de l'intention des superpuissances de réduire de moitié leurs arsenaux stratégiques, conformément à l'objectif qu'elles s'étaient fixé dans les entretiens sur la réduction des armes stratégiques. Nous espérons que les questions en suspens trouveront rapidement une solution et qu'il sera possible de dégager bientôt un accord. Les propositions concernant les inspections sont intéressantes et prometteuses. Nous sommes certains qu'un consensus à cet égard facilitera le règlement d'autres questions. Les entretiens récents entre le Secrétaire d'Etat, Baker, et le Ministre des affaires étrangères, Chevardnadze, sont encourageants et laissent espérer, à juste titre, de nouveaux progrès.

L'Autriche est un petit pays situé au coeur de l'Europe, entouré d'Etats appartenant aux deux alliances les plus militairement puissantes. L'Europe possède la plus forte concentration d'armes tant classiques que nucléaires au monde. Des missiles à courte portée de 500 kilomètres ou moins pourraient facilement atteindre notre territoire et infliger à notre pays et à son peuple des dommages et des pertes indicibles. Voilà pourquoi nous croyons que la question des armes nucléaires tactiques doit faire aussi l'objet d'un examen plus approfondi et que des progrès s'imposent dans ce domaine. Si la sécurité est possible avec un niveau de missiles à portée intermédiaire plus bas, voire au niveau zéro, et semble possible à un niveau d'armes stratégiques plus bas, elle paraît possible également à un niveau plus bas d'armes nucléaires tactiques.

L'Autriche attache la plus haute importance à la réalisation d'un accord sur un traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Si l'on songe que depuis 1945, il y a eu plus de 1 500 explosions expérimentales nucléaires, et 38 pendant la seule année 1988, la nécessité impérieuse de parvenir à un traité interdisant tout type d'essais nucléaires paraît pour le moins évidente. Le nombre considérable d'explosions qui se sont produites pendant ces dernières années souligne l'importance d'une interdiction complète des essais. Nous regrettons que les divers moratoires, dont nous nous sommes chaudement félicités, n'aient pas permis des progrès sensibles dans ce domaine.

M. Hohenfellner (Autriche)

Je rappelle, dans ce même ordre d'idée, que le Gouvernement fédéral de l'Autriche a fait publiquement appel, le 3 février 1987, aux Gouvernements de l'Union soviétique et des Etats-Unis en vue d'un arrêt immédiat des essais nucléaires. Mon gouvernement s'est déclaré convaincu que le lancement rapide de négociations visant la conclusion d'un traité d'interdiction complète des essais nucléaires serait une mesure importante qui permettrait de faire cesser la course aux armements et de créer un monde plus sûr.

L'Autriche se félicite de tout ce qui est fait pour parvenir à un traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Aussi nous sentons-nous encouragés par les discussions en cours entre la République socialiste d'Union soviétique et les Etats-Unis d'Amérique dont l'objectif est de s'acheminer par étapes, vers la cessation des essais nucléaires. Il en va de même de l'accord visant à incorporer la surveillance hydrodynamique et sismique, ainsi que l'inspection in situ, et les niveaux au-dessus desquels ces mesures interviendraient, dans le protocole de vérification du traité de limitation des essais souterrains de 1974 et de l'accord sur le protocole de vérification du traité de 1976 sur les explosions nucléaires pacifiques. Nous attendons avec impatience la signature de ces deux traités en tant que mesure intermédiaire vers un traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Nous sommes pleinement d'accord pour dire qu'un traité d'interdiction totale des essais doit finalement être réalisé.

S'agissant de la vérification du respect d'un traité d'interdiction complète des essais nucléaires, l'Autriche a pris une part active aux travaux du Groupe spécial d'experts scientifiques. Les mesures techniques de grande portée prises jusqu'à présent, que la Conférence du désarmement approuve, montrent que les problèmes de vérification sont techniquement réglés et permettent une évaluation de l'efficacité du système de vérification. Outre un système de surveillance sismique mondial, des mesures complémentaires s'imposent. Des inspections in situ, effectuées par des équipes internationales, ne pourraient qu'accroître la confiance. Nous espérons qu'un consensus sur le mandat d'un comité spécial pertinent de la Conférence du désarmement pourra être bientôt dégagé.

L'apparition d'un climat de confiance devrait permettre la création d'un système de vérification efficace. Les possibilités techniques devraient désormais s'accompagner de la même volonté politique et engendrer, à long terme, un monde libéré de la menace nucléaire, un monde qui serait moins dangereux et plus sûr qu'aujourd'hui.

M. Hohenfellner (Autriche)

Les désarmements nucléaires et classiques sont étroitement liés et doivent être perçus en tenant compte de leur influence mutuelle. Sur le continent européen, un progrès important a été réalisé en matière d'armements conventionnels à la suite de la signature, le 15 juin dernier, du Document de clôture de la réunion de suivi de Vienne de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Nous considérons que le Document de clôture de Vienne est la pierre angulaire du désarmement classique en Europe puisque dans son mandat pour des négociations sur les forces classiques en Europe les Etats membres des deux alliances ont fait part de leur intention d'accroître la stabilité et la sécurité en créant un équilibre des forces et des armements classiques à un niveau plus bas. L'Autriche est fière que ces négociations importantes, ainsi que les négociations sur les mesures propres à instaurer la confiance et la sécurité en Europe, aient eu lieu à Vienne.

Des entretiens sur la réduction mutuelle des forces et des armements en Europe centrale se poursuivent depuis 16 ans et se sont achevés sans résultat. Peut-être la portée des négociations, qui ne visent que la réduction des troupes et des arsenaux dans une zone limitée de l'Europe, était-elle trop étroite; peut-être la volonté de parvenir à un accord a-t-elle fait défaut; peut-être les efforts de désarmement dans le domaine classique devraient-ils être entrepris dans un cadre plus vaste et d'une manière plus globale. Etant donné que cette dernière condition est importante pour les nouveaux entretiens sur les forces classiques en Europe qui ont débuté cette année d'une façon prometteuse, nous sommes certains que ces entretiens aboutiront à des résultats positifs.

M. Hohenfellner (Autriche)

Les entretiens de la CFE sont accompagnés de négociations sur les mesures de confiance et de sécurité, qui font partie du processus de suivi de la très fructueuse Conférence de Stockholm. Leur mandat est d'élaborer et d'adopter un nouvel ensemble de mesures de confiance et de sécurité qui se complètent mutuellement. Le Document final de Vienne a souligné la nature complémentaire de la Conférence sur les mesures de confiance et de sécurité par rapport aux progrès réalisés dans le domaine du désarmement et de la sécurité. Le potentiel de ce genre de mesures en Europe est loin d'avoir été épuisé. Il faut maintenant prendre de nouvelles mesures audacieuses, et s'efforcer en même temps de changer le logiciel militaire. Nous attendons des négociations de Vienne des progrès substantiels dans ce domaine.

Dans sa déclaration en séance plénière de l'Assemblée générale, le 25 septembre 1989, le Ministre fédéral autrichien des affaires étrangères a dit qu'il était convaincu que les progrès accomplis dans le domaine des mesures de confiance et de sécurité dans le cadre du processus de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) pourraient également concerner d'autres régions. Puis-je rappeler dans ce contexte que l'Autriche est prête à organiser, en coopération avec les Nations Unies, un séminaire international sur ce sujet, pour lequel elle fera également appel à des experts de pays participant au processus de la CSCE. Ce séminaire aurait lieu en Autriche au printemps 1991. Les toutes premières dispositions en vue de la préparation de ce séminaire ont déjà été prises; je suis certain qu'il contribuera à une meilleure entente internationale et, partant, un monde plus sûr.

En parlant du désarmement classique, nous ne devons pas oublier le problème crucial du transfert international des armes, comme l'a rappelé le Secrétaire général dans son rapport annuel sur l'activité de l'Organisation. Ce fléau, qui est la cause de tant d'instabilité et d'insécurité dans le monde, doit être étudié de beaucoup plus près, en tenant compte en particulier de la nécessité de faire une distinction entre le commerce légal des armes et leur trafic illicite.

La conclusion rapide des travaux de la Conférence du désarmement sur une convention concernant la production, le stockage et la destruction des armes chimiques revêt la plus haute importance.

Ma délégation note avec satisfaction les progrès réalisés par le Comité spécial des armes chimiques l'an dernier - en particulier sur le protocole sur l'inspection, les inspections nationales expérimentales et la liste des

M. Hohenfellner (Autriche)

précurseurs. Il est vrai que nous étions nombreux à nous attendre à un succès rapide et que beaucoup d'entre nous espéraient que la Convention s'achèverait en 1988 ou au cours des six premiers mois de cette année. Cependant, nous ne devons pas oublier que la discussion se concentre maintenant sur les points essentiels de la convention qui, bien entendu, sont les plus difficiles à traiter. Nous ne devons pas nous laisser décourager par le fait que les entretiens sur la vérification, sur la structure de l'autorité de contrôle et sur la destruction des armes demandent du temps. Les idées avancées jusqu'ici sont prometteuses et nous espérons qu'un accord sur les questions en suspens sera atteint dans un avenir prévisible.

Dans le domaine des armes chimiques, notre confiance est due surtout aux progrès accomplis cette année. La Conférence sur l'interdiction des armes chimiques s'est tenue à Paris en janvier de cette année dans une atmosphère positive. Elle a souligné une fois de plus l'importance du Protocole de Genève de 1925, et elle a renouvelé l'appel de la communauté internationale en faveur d'une convention sur les armes chimiques. La question des armes chimiques s'est de nouveau trouvée au centre de l'attention de l'opinion publique et nous devons remercier le Gouvernement français de cette initiative.

Je tiens également à remercier le Gouvernement australien d'avoir eu l'idée de tenir une conférence sur les armes chimiques à laquelle participaient des représentants de gouvernements et de l'industrie. Cette réunion, qui a eu lieu à Canberra le mois dernier et qui a réuni des experts en matière de désarmement et des représentants de l'industrie chimique mondiale, est considérée par mon gouvernement comme de la plus grande utilité. Le désir de l'industrie de voir conclure rapidement une convention, son attitude de coopération et l'intention de créer un forum international de l'industrie à Genève ont stimulé la discussion sur les armes chimiques.

Nous avons également pris note avec beaucoup d'intérêt de la proposition d'accélérer les travaux de la Convention sur les armes chimiques par la création d'un groupe d'experts techniques, et nous sommes disposés à participer aux travaux futurs dans ce domaine. Mon pays a également manifesté sa volonté d'appuyer les efforts internationaux faits dans le domaine des armes chimiques en se joignant récemment à ce que l'on a appelé le Groupe australien.

M. Hohenfellner (Autriche)

Il en va de même pour les importantes déclarations du Président Bush et du Ministre des affaires étrangères Chevardnadze devant l'Assemblée générale. Les propositions du Président Bush de réduire les arsenaux chimiques des superpuissances ont été acceptées et même développées par le Ministre des affaires étrangères Chevardnadze. La communauté internationale espère maintenant que l'élan ainsi engendré aura des effets positifs sur les entretiens de Genève.

Ma délégation a toujours été d'avis que seule une convention mondiale, globale et vérifiable aboutira au résultat désiré. Une fois que la convention sera achevée, nous devons exhorter toutes les nations à y adhérer et à la ratifier. L'adhésion par un nombre limité d'Etats compromettrait le but même de cette convention.

Puis-je rappeler dans ce contexte que l'Autriche accueillerait volontier l'organisation internationale pour l'interdiction des armes chimiques prévue dans le texte évolutif de la convention. Basée à Vienne, l'organisation envisagée, outre la possibilité de faire des économies étant donné que l'infrastructure existe déjà, pourrait bénéficier des connaissances techniques et de l'expérience des experts de l'AIEA dans le domaine du contrôle et de la vérification.

Ma délégation fera d'autres observations à propos des armes chimiques à un stade ultérieur de nos discussions.

L'Autriche a l'honneur de présider la deuxième Conférence d'examen des parties à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) et toxiques et sur leur destruction, et ma délégation participe activement à des discussions intenses visant à présenter cette année également un projet de résolution sur les armes biologiques. Mon pays, fermement convaincu que l'échange de données pertinentes favorise la sécurité internationale, souhaite vivement le renforcement de cette convention. Ma délégation en reparlera à une date ultérieure.

Une autre question qui inquiète particulièrement ma délégation est celle de la militarisation de l'espace. L'Autriche, par conséquent, appuie tous les efforts faits pour empêcher une course aux armements dans l'espace. Nous sommes déçus que le Comité pertinent de la Conférence du désarmement n'ait pu réaliser de progrès et nous demandons à tous les Etats Membres de redoubler d'efforts et de faire preuve d'une attitude plus souple.

M. Hohenfellner (Autriche)

Mon gouvernement a pu faire une contribution au titre de la limitation des armements. Il s'agit de la troisième Conférence d'examen du Traité des fonds marins, qui vient de s'achever. A cette conférence, l'Autriche a proposé que dans la Déclaration finale de la Conférence, on reconnaisse qu'aucune arme nucléaire ou autre arme de destruction massive ne devrait être placée sur les fonds marins, même en dehors de la zone d'application visée par le Traité.

Au cours de nos délibérations à la Première Commission, nous devons aborder également les questions relatives à la sécurité internationale. Dans ce domaine, de nouveaux concepts et de nouvelles approches ont été présentés. Nous estimons que les idées novatrices qui traitent de la sécurité internationale d'une façon globale sont du plus haut intérêt. Les nouveaux concepts prennent toujours quelque temps pour percer, mais les nouvelles approches et, dans une certaine mesure, les réactions qu'elles suscitent sont très prometteuses.

L'Autriche a toujours été convaincue de la nécessité de prendre des mesures de désarmement aux niveaux unilatéral, bilatéral, régional et multilatéral. Cependant on fait parfois valoir que le succès véritable n'est possible que dans le cadre régional ou bilatéral. Je voudrais souligner l'importance des Nations Unies, de leur rôle central et de leur contribution dans le domaine multilatéral et mondial du désarmement. Je donnerai un exemple : comme je l'ai dit auparavant, la convention sur les armes chimiques doit être acceptée universellement et doit par conséquent être élaborée dans le cadre d'une instance multilatérale telle que la Conférence de Genève sur le désarmement.

M. Hohenfellner (Autriche)

L'élaboration de ce point par un nombre très limité d'Etats seulement ne permettrait pas d'atteindre les résultats souhaités. Les efforts doivent se soutenir mutuellement et être complémentaires. Seule une coopération mondiale permettra de réaliser des progrès substantiels dans tous les domaines concernant le désarmement et seul un contrôle multilatéral des armements aboutira à une sécurité véritable et à une paix durable.

Les travaux de la Conférence du désarmement sont de la plus haute importance, car elle est le seul organe multilatéral de négociation dans ce domaine. Il est regrettable que tous ses comités n'aient pu atteindre des résultats tangibles. Ma délégation espère par conséquent que la Conférence connaîtra des succès dans différents domaines du désarmement qui se trouvent dans une impasse depuis quelques mois. Bien que mon pays n'ait que le statut d'observateur à la Conférence, l'Autriche participe activement à ses travaux. Le Gouvernement fédéral autrichien, fidèle à son engagement fondamental à l'égard de la paix et la sécurité internationales, poursuivra ses démarches afin de devenir membre de la Conférence du désarmement. A cet égard, ma délégation espère que les difficultés que pourrait provoquer l'élargissement de la Conférence, lequel avait déjà fait l'objet d'une décision lors de la deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, en 1982, pourront bientôt être résolues.

La Commission du désarmement, en tant qu'organe délibérant important du système des Nations Unies dans le domaine du désarmement, n'a pu arriver à un accord sur au moins l'un des points de l'ordre du jour de sa session consacrée aux questions de fond au début de cette année, bien qu'un consensus sur un ou deux points ait semblé proche. Voilà pourquoi un certain nombre de délégations, quelque peu déçues, ont proposé certains changements ou modifications à la structure de la Commission du désarmement des Nations Unies et à l'organisation de ses travaux. J'ai eu l'honneur de proposer la mise sur pied d'un petit groupe de travail composé des membres du bureau de la Commission et d'autres délégations intéressées, afin de mettre en valeur les travaux de la Commission et d'améliorer ses résultats. Entre-temps, des discussions et des délibérations officieuses ont eu lieu, qui se sont déroulées dans une atmosphère très prometteuse, et qui témoignent du vif intérêt de nombreuses délégations d'arriver à une amélioration de la situation. Les propositions présentées jusqu'ici sont très intéressantes et demandent à être maintenant discutées de façon approfondie. Je puis vous assurer que ma délégation prendra une part active à tout ce qui sera fait dans ce domaine.

M. Hohenfellner (Autriche)

La Première Commission a entrepris une rationalisation de grande portée qui a déjà contribué à améliorer la méthode et a permis que nos discussions aboutissent à des résultats plus fructueux. Cependant, nous ne devons pas oublier que la restructuration et la réforme représentent un processus permanent. Cette année, nous avons 26 points de fond inscrits à notre ordre du jour, dont plusieurs ont dû être subdivisés, certains jusqu'en 14 sous-points. Le temps alloué à nos délibérations devrait être employé utilement. Nous devrions nous concentrer sur les questions qui pourraient aboutir à des progrès multilatéraux et à des recommandations spécifiques à la Conférence du désarmement. Les différents organes du système des Nations Unies s'occupant du désarmement devraient se concentrer davantage sur les tâches qui leur sont spécifiques. Tout double emploi, répétition, devraient être évités.

Ma description du mécanisme du désarmement serait incomplète si je ne mentionnais pas le Département des affaires de désarmement du Secrétariat des Nations Unies. Je voudrais rendre un hommage tout particulier au Secrétaire général adjoint, M. Akashi, et à ses collaborateurs du Département pour leurs efforts inlassables au service du processus de désarmement. Dans ce contexte, je tiens à lui adresser mes remerciements, ainsi qu'au Gouvernement japonais, pour avoir organisé la Conférence des Nations Unies consacrée aux questions du désarmement, conférence éminemment utile, qui a eu lieu à Kyoto en avril dernier. Cette conférence, dont le but était de provoquer un échange de vues et d'apporter des idées nouvelles dans différents secteurs du désarmement, s'est révélée d'une grande importance dans la recherche d'un terrain commun dans les domaines du contrôle des armements et de la sécurité internationale.

En conclusion, je voudrais souligner que ma délégation est convaincue que l'humanité n'est pas seulement capable de créer des armements nouveaux et plus perfectionnés et de nouveaux moyens de destruction massive. A notre avis, l'humanité est également capable de procéder à l'évaluation nécessaire de la situation actuelle et de prendre les décisions indispensables à sa survie. Il nous faudra déployer de grands efforts, mais si nous réussissons, l'humanité aura gagné de plus en plus de sécurité, à des niveaux d'armements de plus en plus bas. Peut-être qu'un jour, nous connaissons la sécurité, sans avoir besoin d'armes d'aucun genre et que nous arriverons à une paix réelle et permanente.

La séance est levée à 16 h 45.